



# Université d'hiver - BELC 2012, les métiers du français dans le monde

## Procédure d'inscription

Candidat pris en charge totalement ou partiellement par un organisme en France ou à l'étranger

**Formule A**  
13 au 17 février

**Formule B**  
20 février au 24 février

**Formule C**  
27 février au 2 mars

### CONDITIONS D'ADMISSION

Ouverte à tous les professionnels de l'enseignement du français, cette formation s'adresse à celles et à ceux qui ont un projet professionnel en relation avec la diffusion, la promotion ou l'enseignement du français et qui souhaitent acquérir ou développer des compétences de nature à favoriser un projet de mobilité professionnelle.

Les participants doivent avoir au minimum le niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues en français.

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'équipe de l'Université d'hiver – BELC 2012 est à la disposition des candidats pour les conseiller sur le choix des modules.

CIEP - Département langue française  
Universités - BELC, les métiers du français dans le monde  
1, avenue Léon-Journault  
F-92318 SÈVRES cedex

Gestion administrative  
Moufida MABROUK  
Téléphone : 33 (0) 1 45 07 63 62  
Télécopie : 33 (0) 1 45 07 60 55  
Courriel : [mabrouk@ciep.fr](mailto:mabrouk@ciep.fr)

Chef de projet  
Valérie LEMEUNIER  
Téléphone : 33 (0) 1 45 07 63 61  
Courriel : [lemeunier@ciep.fr](mailto:lemeunier@ciep.fr)

Le programme et les contenus des modules sont consultables sur le site :  
[www.ciep.fr/belc/2012/hiver](http://www.ciep.fr/belc/2012/hiver)

**Date limite de réception des dossiers de candidature : 13 janvier 2012**

### Inscription par courrier

Le dossier de candidature est à adresser au CIEP à l'adresse ci-dessus, par l'intermédiaire de l'organisme assurant la prise en charge.

Ce dossier comprend :

- la fiche de candidature (à télécharger à partir du site : [www.ciep.fr/belc/2012/hiver](http://www.ciep.fr/belc/2012/hiver)) ;
- un CV ;
- une lettre de motivation ;
- une attestation de l'organisme concernant les frais pris en charge (formation, hébergement et/ou restauration), précisant le nom du candidat, les dates de la formation et le montant. Sans cette attestation, l'inscription ne peut pas être enregistrée. Le CIEP établit la facture correspondante après la fin de la formation ;
- un chèque ou un justificatif de paiement (ordre de transfert ou de virement/relevé de compte bancaire prouvant l'opération/un récépissé du mandat) diminué du montant de la prise en charge, à l'ordre de l'agent comptable du CIEP (uniquement pour les candidats pris en charge partiellement par un organisme).



# Université d'hiver - BELC 2012, les métiers du français dans le monde

## Inscription en ligne

La procédure à suivre est sur le site : [www3.ciep.fr/lf/belc1](http://www3.ciep.fr/lf/belc1)

Le CIEP examinera le dossier de candidature et répondra au candidat, qu'il soit ou non retenu.

## TARIFS - FRAIS DE FORMATION

1 semaine au choix (formules A, B ou C) Inscription dans un module	400 euros
2 semaines au choix (formules A+B ou B+C ou A+C) Inscription dans deux modules	760 euros
3 semaines (formules A+B+C) Inscription dans 3 modules	1100 euros

## RÈGLEMENT DES FRAIS DE FORMATION

Pour les candidats prenant en charge ces frais, le règlement doit se faire au moment de l'inscription.

En cas de prise en charge de ces frais par un organisme, le paiement sera effectué par cet organisme à réception de la facture.

## TARIFS – FRAIS D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION

Possibilité d'hébergement en chambre individuelle et de restauration au CIEP

### Une semaine au choix formules A, B ou C<sup>1</sup>

Dimanche 12 février (arrivée l'après-midi) - samedi 18 février (départ le matin) ou  
Dimanche 19 février (arrivée l'après-midi) - samedi 25 février (départ le matin) ou  
Dimanche 26 février (arrivée l'après-midi) - samedi 3 mars (départ le matin) ou

Forfait hébergement seul (nuit et petit-déjeuner) : 248 €

Forfait hébergement en pension complète<sup>2</sup> : 319,50 €

Forfait hébergement en demi-pension (petit-déjeuner et déjeuner)<sup>2</sup> : 270,50 €

Forfait déjeuner du lundi au vendredi (5 jours) : 55 €

<sup>1</sup> le choix de formule A + C pour la formation conditionne le choix d'un forfait 1 semaine x2

### Deux semaines au choix formules A + B ou B + C

Dimanche 12 février (arrivée l'après-midi) - samedi 25 février (départ le matin)  
Dimanche 19 février (arrivée l'après-midi) - samedi 3 mars (départ le matin)

Forfait hébergement seul (nuit et petit-déjeuner) : 524,50 €

Forfait hébergement en pension complète<sup>2</sup> : 667,50 €

Forfait hébergement en demi-pension (petit-déjeuner et déjeuner)<sup>2</sup> : 569,50 €

Forfait déjeuner du lundi au vendredi (10 jours) : 110,00 €

### Trois semaines au choix A+B+C

Dimanche 12 février (arrivée l'après-midi) - samedi 3 mars (départ le matin)

Forfait hébergement seul (nuit et petit-déjeuner) : 801 €

Forfait hébergement en pension complète<sup>2</sup> : 1015,50 €

Forfait hébergement en demi-pension (petit-déjeuner et déjeuner)<sup>2</sup> : 868,50 €

Forfait déjeuner du lundi au vendredi (15 jours) : 165 €

<sup>2</sup> En dehors du petit-déjeuner, pas de restauration le week-end



# Université d'hiver - BELC 2012, les métiers du français dans le monde

## RÈGLEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION

Pour les candidats prenant en charge ces frais, le règlement doit se faire à leur arrivée au CIEP, au service de l'accueil, uniquement par chèque, carte bleue ou en espèces (en euros exclusivement).

En cas de prise en charge de ces frais par un organisme, le paiement sera effectué par cet organisme à réception de la facture.

## TARIFS – FRAIS DES ACTIVITÉS PROPOSÉES EN OPTION (SORTIES, SOIRÉES, ETC.)

### Soirée du jeudi 16 février – dîner au CIEP, puis promenade de nuit sur la Seine

Activité proposée aux stagiaires présents en formule A

Stagiaire en pension complète : 4,50 € (le dîner est déjà inclus dans le forfait)

Stagiaire en demi-pension, hébergement seul ou externe : 29,50 € (25 € + 4,50 € la promenade)

### Après-midi du dimanche 19 et 26 février – visite guidée d'un quartier parisien

Activité gratuite proposée aux stagiaires présents en formules A + B (visite du 19) ou B + C (visite du 26)

### Soirée du jeudi 23 février – dîner dansant sur une péniche avec promenade sur la Seine

Activité proposée aux stagiaires présents en formule B

Stagiaire en pension complète\* : le dîner est inclus dans le forfait

Stagiaire en demi-pension, hébergement seul ou externe : 25 €

### Soirée du 1<sup>er</sup> mars – dîner au CIEP, puis soirée parisienne

Activité proposée aux stagiaires présents en formule C

Stagiaire en pension complète : 16 € (le dîner est déjà inclus dans le forfait)

Stagiaire en demi-pension, hébergement seul ou externe : 31 € (25 € le dîner + 16 € la soirée)

\* Les stagiaires ne souhaitant participer à la soirée sur la péniche du 23 février bénéficieront d'un plateau repas

## RÈGLEMENT DES FRAIS DES ACTIVITÉS PROPOSÉES EN OPTION (SORTIES, SOIRÉES, ETC.)

Le règlement de ces frais doit se faire au CIEP le premier jour du stage auprès du secrétariat de l'Université d'hiver - BELC, en espèces, par chèque ou carte bancaire auprès de l'agence comptable en euros exclusivement (excepté les 4,50 € en espèces ou par chèque).

## TYPES DE PAIEMENT

**Paiement par chèque** à l'ordre de l'agent comptable du CIEP

**Paiement par virement et virement international**

Le paiement doit être adressé aux coordonnées bancaires ci-dessous :

Trésorerie Générale de Versailles  
16 Avenue de Saint-Cloud  
78018 Versailles Cedex

Identifiant national de compte bancaire – RIB

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
10071	78000	00001003976	91

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1007	1780	0000	0010	0397	691

Domiciliation
TPVERSAILLES TRESOR GALE

Identifiant international de l'établissement bancaire - BIC

BIC (Bank Identifier Code)
TRPUFRP1



# Université d'hiver - BELC 2012, les métiers du français dans le monde

Titulaire du compte  
**CENTRE INTERNATIONAL ÉTUDES PÉDAGOGIQUES**  
**1 RUE LÉON JOURNAULT**  
**F-92318 SÈVRES**

Les frais bancaires sont à la charge du candidat.

## Par mandat ou mandat international

Le mandat doit être établi à l'ordre de l'agent comptable du CIEP.

## Paiement par carte bleue

**En ligne** : ce mode de paiement ne concerne que les candidats s'inscrivant en ligne. Cette opération s'effectue au cours de l'inscription sur le site : [www3.ciep.fr/lf/belc1](http://www3.ciep.fr/lf/belc1)

**Sur place, au CIEP** : ce mode de paiement ne concerne que les candidats prenant en charge les frais d'hébergement et / ou de restauration ainsi que les activités culturelles (sauf les 4,50 € à régler en espèces ou par chèque).

## Paiement en espèces

Ce mode de paiement ne concerne que les candidats prenant en charge les frais d'hébergement et / ou de restauration ainsi que les activités culturelles, qu'ils régleront sur place au CIEP.

## ANNULATION ET DÉSISTEMENT

Pour tout désistement, à l'initiative du stagiaire ou de l'organisme payeur, formulé par écrit avant le **1<sup>er</sup> février 2012**, tous les frais seront remboursés.

Pour tout désistement formulé par écrit après le **1<sup>er</sup> février 2012** aucun remboursement ne sera effectué. De plus, les frais d'hébergement et / ou de restauration seront facturés (la chambre ayant été réservée et les repas commandés).

En cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif, les frais de formation seront remboursés dans leur intégralité et les frais d'hébergement et / ou de restauration ne seront pas facturés. Pour un paiement par chèque, celui-ci sera retourné. Pour les autres types de paiement, le CIEP effectuera un virement sur présentation d'un RIB ou d'un RIP international.

En cas d'absence, d'abandon en cours de formation ou de départ anticipé, aucun remboursement ne sera effectué ou, le cas échéant, la partie des frais pris en charge par un organisme sera facturée à cet organisme dans sa totalité.

Le CIEP se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation ou un module en cas de nombre insuffisant d'inscrits ou en cas de force majeure.

## CONFIRMATION D'INSCRIPTION

L'inscription à la formation est soumise à l'agrément préalable du chef de projet, Mme Valérie LEMEUNIER.

Trois semaines avant le début de la formation, le stagiaire reçoit un courriel confirmant son inscription et une fiche de renseignements concernant son arrivée au CIEP ainsi que l'inscription aux activités proposées en option, à remplir et à renvoyer par courrier, par courriel ou par télécopie.

La personne dont la candidature n'a pas été retenue est informée par écrit et le montant versé est remboursé dans sa totalité.

## ÉVALUATION DU STAGE

En fin de formation, le stagiaire est invité à évaluer la qualité de la formation et des autres prestations.

## CERTIFICAT DE STAGE

À l'issue de la formation, un certificat, reconnu par le ministère des Affaires étrangères et européennes, mentionnant le(s) module(s) suivi(s) et le volume horaire est délivré aux participants.